

Attestation n° 108D

émise le : 5 mars 2026

valable jusqu'au : 5 mars 2028

selon le dossier technique n° PPF/170-2

L'entreprise soussignée,

Menuiserie NAUDON MATHE - Z.I. du Cheix - 23330 LA SOUTERRAINE

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

□ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

□ **Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur www.de-baie.fr les indicateurs influents avec
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME
 - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
 - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
 - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
 - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



□ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'**OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculosquelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : EFFICIENTE

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	2000 x 700	PF1	2200 x 700
	OF2	2000 x 1400	PF2	2200 x 1200
	OF3	2000 x 1800 avec meneau intermédiaire	PF3	2200 x 1800 avec meneau intermédiaire
	OF4	2000 x 2400 avec 2 meneaux intermédiaires	PF4	2200 x 2400 avec 2 meneaux intermédiaires
Oscillo-battants Châssis fixes	FOB1	1700 x 700	PFOB1	-
Ouvrants à la française	CF	500 x 700		

(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		EFFICIENTE 68	EFFICIENTE 78	EFFICIENTE 88
Essences de bois		Chêne européen (<i>quercus petraea</i> et <i>quercus robur</i>), Bossé, Sapelli, Mélèze : purgé d'aubier, non traité et en lamellé collé et/ou abouté		
Système de finition	Finition complète (Fi)	Transparent teinté et opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus		
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.		
Epaisseur ouvrants		68 mm	78 mm	88 mm
Epaisseur dormants		68 mm	78 mm	88 mm
Liaison ouvrant - dormant		Menuiserie à recouvrement et jeu de 12 mm Double joint sur ouvrant en position centrale et en recouvrement intérieur		
Epaisseur max des vitrages		28 à 32 mm	28 à 42 mm	28 à 52 mm
Particularités		Pièce d'appui et seuil en bois avec nez rapporté Rejet d'eau bois sur ouvrant Fenêtre entièrement vitrée Porte-fenêtre avec ou sans panneau soubassement isolant		

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Chêne Européen, Bossé, Sapelli et Mélèze (purgé d'aubier) : produits certifiés conforme à EN 13307-1 et -2 pour une classe de service 3 et par un organisme notifié et accrédité.	OUI
NF P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Chêne Européen, Bossé (purgé d'aubier) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier.	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
	Mélèze (purgé d'aubier et $MV \geq 600 \text{ kg/m}^3$) : Essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier, si sa masse volumique $\geq 600 \text{ kg/m}^3$ et si en carrelé LCA. (exigence de masse volumique non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité)	
	Sapelli (purgé d'aubier et $MV \geq 640 \text{ kg/m}^3$) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier et si sa masse volumique $\geq 640 \text{ kg/m}^3$. (exigence non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité)	
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA ou équivalent. Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.	Système lasure transparent teinté de niveau 5 (4 à 6 ans)

Performances selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	<p>A*4 E*7B V*C3 sur fenêtre 2 vantaux - rapport d'essai FCBA n°404/19/93-1</p> <p>A*4 E*7B V*C2 sur un ensemble constitué porte-fenêtre 2 vantaux seuil bois et fenêtre 1 vantail OB sur allège vitrée - rapport d'essai FCBA n°403/24/0407/A-4-V1</p>
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 – rapport d'essai FCBA n°403/24/0407/A-3-V1
Forces de manœuvres	Classe 1 – rapport d'essai FCBA n°403/24/0407/A-4-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant, 350 N - rapport d'essai FCBA n°403/24/0407/A-3-V1
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant - rapport d'essai FCBA n°403/24/0407/A-3-V1
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Classe 2 (10 000 cycles sur OF) - rapport d'essai FCBA n°404/19/365/17512-4

Performances Acoustiques – Indice $R_{a,tr}$ et $R_w(C, C_{tr})$ PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) appui bois	
<p>$R_{a,tr} = 28$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 33$ (-1 ; -5) Vitrage 4 / 20 (Ar) / 4 EFFICIENTE 68 vitrée toute hauteur Rapport d'essais FCBA N°404/20/366/6</p>	<p>$R_{a,tr} = 28$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 33$ (-2 ; -5) Vitrage 4 / 20 (Ar) / 4 EFFICIENTE 68 avec soubassement panneau Burguet CTBX/âme mousse PU/CTBX Rapport d'essais FCBA N°404/20/366/3</p>
<p>$R_{a,tr} = 34$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 38$ (-1 ; -4) Vitrage 10 / 16 (Ar) / 4 EFFICIENTE 68 vitrée toute hauteur Rapport d'essais FCBA N°404/20/366/5</p>	<p>$R_{a,tr} = 37$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 42$ (-1 ; -5) Vitrage 44.2 Silence / 14 (Ar) / 10 EFFICIENTE 68 vitrée toute hauteur Rapport d'essais FCBA N°404/20/366/4</p>

Performances Thermiques U_w / S^c_w / TL_w						
Performance du Vitrage	Fenêtre 2 vantaux Appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vantaux Seuil bois, entièrement vitrée 2,18 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vantaux Seuil bois et soubassement 2,18 x 1,53 m (H x L)	
	Mélèze	Chêne, Bossé sapelli	Mélèze	Chêne, Bossé sapelli	Mélèze	Chêne, Bossé sapelli
Gamme EFFICIENTE 68 (ci-dessous sont présentés des exemples de performances du rapport de calcul référencé PC.CIAT/2019.008-1)						
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ Sg de 62% et $\alpha=0.4$ Tlg de 82% Tgi spacer M	$U_w = 1,3$ $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,52$	$U_w = 1,4$ $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,52$	$U_w = 1,3$ $S^c_w = 0,39$ $TL_w = 0,50$	$U_w = 1,4$ $S^c_w = 0,39$ $TL_w = 0,50$	$U_w = 1,3$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,42$	$U_w = 1,4$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,42$
Gamme EFFICIENTE 78 (ci-dessous sont présentés des exemples de performances du rapport de calcul référencé PC.CIAT/2019.008-2)						
$U_g = 0,6 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ Sg de 53% et $\alpha=0.4$ Tlg de 74% Tgi spacer M	$U_w = 1,0$ $S^c_w = 0,35$ $TL_w = 0,47$	$U_w = 1,1$ $S^c_w = 0,35$ $TL_w = 0,47$	$U_w = 0,98$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,45$	$U_w = 1,1$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,45$	$U_w = 1,0$ $S^c_w = 0,28$ $TL_w = 0,38$	$U_w = 1,1$ $S^c_w = 0,28$ $TL_w = 0,38$
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ Sg de 62% et $\alpha=0.4$ Tlg de 82% Tgi spacer M	$U_w = 1,3$ $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,52$	$U_w = 1,4$ $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,52$	$U_w = 1,3$ $S^c_w = 0,39$ $TL_w = 0,50$	$U_w = 1,4$ $S^c_w = 0,39$ $TL_w = 0,50$	$U_w = 1,3$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,42$	$U_w = 1,4$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,42$
Gamme EFFICIENTE 88 (ci-dessous sont présentés des exemples de performances du rapport de calcul référencé PC.CIAT/2019.008-3)						
$U_g = 0,6 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ Sg de 53% et $\alpha=0.4$ Tlg de 74% Tgi spacer M	$U_w = 1,0$ $S^c_w = 0,35$ $TL_w = 0,47$	$U_w = 1,0$ $S^c_w = 0,35$ $TL_w = 0,47$	$U_w = 0,96$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,45$	$U_w = 1,0$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,45$	$U_w = 1,0$ $S^c_w = 0,28$ $TL_w = 0,38$	$U_w = 1,1$ $S^c_w = 0,28$ $TL_w = 0,38$
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ Sg de 62% et $\alpha=0.4$ Tlg de 82% Tgi spacer M	$U_w = 1,2$ $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,52$	$U_w = 1,3$ $S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,52$	$U_w = 1,2$ $S^c_w = 0,39$ $TL_w = 0,50$	$U_w = 1,3$ $S^c_w = 0,39$ $TL_w = 0,50$	$U_w = 1,2$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,42$	$U_w = 1,3$ $S^c_w = 0,33$ $TL_w = 0,42$
U_w exprimé en $\text{W/(m}^2\cdot\text{K)}$						

NOTA : ce dossier technique présente 3 épaisseurs de bois possibles : 68, 78 et 88 mm.

Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, acoustique n'a été réalisée pour le 78 et 88 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme EFFICIENTE en 68 mm peuvent être étendues à la gamme en 78 et 88 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **5 mars 2024** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenestresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

